

A Plouzané, le 04 juin 2020

SRTT

Eric Chartier

Référent COVID

NOTE

OBJET : Application des mesures COVID au sein du Saint Renan Tennis de Table club

REFERENCE : Guide de reprise du tennis de table – FFTT du 11 mai 2020

ANNEXES : Cinq annexes

-

1. GENERALITES

Conformément aux directives du guide cité en référence, le Saint Renan Tennis de Table club (SRTT) va mettre en place des dispositions COVID permettant la reprise de l'entraînement des joueurs licenciés à ce club.

Les dispositions concernent la salle suivante :

Complexe sportif de Lokournan

Rue de l'aber

29290 Saint-Renan

Le référent COVID du SRTT est Mr Eric Chartier.

Les suppléants sont :

- Suppléant 1 : Mr Roger Mérieau ;
- Suppléant 2 : Mr Yannick Trépard.

Le référent COVID du SRTT est chargé de :

- Conseiller le président dans l'application et le respect du guide de reprise de la FFTT ;
- Expliquer aux joueurs les règles sanitaires et matérielles mises en place.

2. CONDITIONS D'ACCES A LA SALLE

2.1 Personnel autorisé

L'accès à la salle n'est autorisé qu'aux seuls licenciés du SRTT ayant rempli et signé l'attestation de reconnaissance de la réglementation COVID (Annexe III). Les attestations seront ensuite archivées.

L'accès est strictement interdit pour le personnel extérieur au club (licenciés ou non), aux parents des enfants (même mineur) et aux connaissances ou amis des joueurs du SRTT.

2.2 Nombre de joueurs autorisés

Le nombre maximal de joueurs autorisés est fixé à **10 joueurs.**

Ce nombre comprend les joueurs ainsi que les éventuels encadrants.

2.3 Inscription

Afin d'accéder à la salle il est nécessaire de s'inscrire au préalable, ceci afin d'éviter une surpopulation (supérieur à 10 joueurs) à la salle à l'heure du début du créneau d'entraînement.

L'inscription s'effectue sur le site du SRTT : <http://srtt.web-tt.fr/> via le lien « entraînement - réservation ».

Sur chaque feuille d'inscription (exemple en annexe I), le joueur 1 se désigne « responsable COVID de séance ».

Si aucun joueur ne se désigne « responsable COVID de séance », l'entraînement sera annulé.

Ce référent est chargé de :

- Surveiller la bonne application des mesures COVID décrites dans cette note ;
- Rappeler les bonnes pratiques en cas de constatation d'écarts ou de mauvais comportement ;
- Appliquer les bonnes pratiques de désinfection de la salle à l'issue de l'entraînement ;
- Lister les joueurs présents à l'entraînement en recueillant la signature de chaque joueur ;
- Archiver dans la pochette prévue à cet effet la liste des joueurs ayant participé au créneau d'entraînement.

2.4 Règles sanitaires

Tout joueur présentant les symptômes suivants s'engage à ne pas entrer dans la salle :

- Fièvre ;
- Toux ;
- Difficultés respiratoires ;
- Perte de l'odorat.

Le port du masque type « grand public » ou FFP2 est recommandé en dehors des aires de jeu.

3. DISPOSITIONS DE LA SALLE

3.1 Information

Dans le hall d'entrée de la salle seront affichés :

- Le nouveau règlement intérieur lié au COVID-19 (annexe IV) ;
- L'affiche COVID de la FFTT.

Dans chaque aire de jeu seront affichés :

- La réglementation dans l'aire de jeu (annexe II) ;
- L'affiche COVID de la FFTT.

3.2 Fermeture de locaux

Afin de limiter la circulation dans la salle, les lieux suivants seront fermés à clé :

- Vestiaires et douches ;
- Club house.

Il est strictement interdit de rouvrir ces locaux sans l'accord du président du SRTT.

3.3 Toilettes

Seuls les toilettes homme sont ouvertes, il est demandé aux joueurs de désinfecter les toilettes à l'aide des lingettes désinfectantes et de se laver les mains au gel hydroalcoolique à leur retour dans l'aire de jeu.

3.4 Entrée

Dans l'entrée est disposé une table avec du gel hydro alcoolique permettant aux joueurs entrant dans la salle de se désinfecter les mains.

Cette désinfection des mains est obligatoire pour tous.

3.5 Dispositions des aires de jeu

Seuls 5 aires de jeu sont installées, chaque aire est délimitée individuellement par des séparations.

Chaque aire de jeu est numérotée de 1 à 5.

Les aires de jeu sont espacées les unes des autres par au moins 1 mètre entre les séparations.

Chaque aire de jeu dispose de :

- 1 table sans chaise ;
- 1 rouleau de papier essuis tout ;
- 1 pulvérisateur désinfectant ;
- 1 gel hydroalcoolique ;
- 1 poubelle.

Une chaise par joueur est disposée à l'extérieur de l'aire de jeu.

Il est interdit d'introduire dans l'aire de jeu :

- Des chaises ;
- Des marqueurs.

Les tables non utilisées sont pliées et rangées en fond de salle ou dans la réserve.

Les séparations non utilisées sont rangées en fond de salle ou dans la réserve.

3.6 Les balles

Chaque aire de jeu dispose de 4 balles :

- 2 balles DONIC logo **bleu** ;
- 2 balles DONIC logo **rouge**.

Les balles sont identifiées par une inscription de l'aire de jeu à laquelle elles appartiennent (ex : les balles de l'aire de jeu N°2 seront identifiées par le chiffre 2)

Chaque joueur, en entrant sur une aire de jeu devient « propriétaire » de 2 balles d'une même couleur.

Ainsi seul le « propriétaire logo bleu » est autorisé à toucher les balles au logo bleu.

Lorsqu'une balle logo bleu va dans l'espace de jeu du « propriétaire logo rouge », soit le « propriétaire logo bleu » va récupérer sa balle lui-même, soit le propriétaire logo rouge » renvoie **avec son pied** la balle dans l'espace de jeu du « propriétaire logo bleu ».

Lorsqu'une balle sort de l'aire de jeu, seul le « propriétaire » de la balle peut aller la récupérer.

Un joueur, s'il le souhaite, peut utiliser ses propres balles, si et seulement si celles-ci sont marquées avec ses initiales.

3.7 Désinfection de l'aire de jeu

A chaque fin de partie ou à chaque changement d'adversaire, chaque joueur devra **avant de quitter son aire de jeu** désinfecter :

- Sa demi-table ;
- Les balles de la couleur qu'il a utilisée ;
- Sa chaise ;
- Les hautes des séparations si elles ont été manipulées.

3.8 Circulation dans la salle

L'entrée dans la salle s'effectue par l'entrée principale.

La sortie de la salle s'effectue par la sortie de secours.

Afin de limiter les croisements entre les joueurs, il est instauré un sens de circulation dans la salle.

La circulation s'effectue dans le sens des aiguilles d'une montre.

Un marquage au sol est installé (scotch) afin de rappeler le sens de circulation.

4. DESINFECTION DE LA SALLE

A la fin du créneau d'entraînement le responsable COVID de la séance s'assure que les joueurs ont correctement désinfectés leur aire de jeu conformément aux règles de jeu affichées sur les tables.

En complément des aires, il est nécessaire de désinfecter :

- Les poignées des portes d'entrée, toilettes et local technique ;
- Les chaises ou bancs sur lesquelles les joueurs se sont éventuellement assis.

Les lingettes et papier essuis tout sont obligatoirement déposés dans une poubelle identifiée COVID (à proximité de la sortie).

5. NON RESPECT DES REGLES COVID

En cas de non-respect des règles sanitaires et de désinfection décrites dans cette note, le président du SRTT se réserve le droit de fermer les créneaux d'entraînement jusqu'à nouvel ordre.

Le président du Saint-Renan Tennis de Table
Gilles Padeloup

DESTINATAIRES :

- TOUS ADHERENTS

ANNEXE I
FORMULAIRE D'INSCRIPTION AUX CRENEAUX D'ENTRAINEMENT

DATE et HEURE	NOM	PRENOM	SIGNATURE
JOUEUR 1 – RESPONSABLE COVID DE SEANCE			
JOUEUR 2			
JOUEUR 3			
JOUEUR 4			
JOUEUR 5			
JOUEUR 6			
JOUEUR 7			
JOUEUR 8			
JOUEUR 9			
JOUEUR 10			

Cette feuille doit être archivée dans la pochette prévue à cet effet, sur
la table de l'entrée.

ANNEXE II

REGLES DANS L'AIRE DE JEU

IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE :

- JOUER EN DOUBLE
- TOUCHER LES BALLEES DE MON ADVERSAIRE
- TOUCHER LA TABLE OU LE FILET
- TOUCHER LES SEPARATIONS
- ESSUYER MA MAIN SUR LA TABLE
- SOUFFLER SUR LA BALLE
- CHANGER DE CÔTE ENTRE LES SETS OU AU 5EME POINT DU 5EME SET
- SERRE LA MAIN DE SON ADVERSAIRE A LA FIN DU MATCH

JE DOIS :

- TOUCHER QUE MES BALLEES
- ESSUYER LA TABLE AVEC UN PAPIER ESSUIS TOUT ET DESINFECTANT EN CAS DE GOUTTE DE SUEUR SUR MA DEMI-TABLE
- RESPECTER UNE DISTANCE DE 2 METRES AVEC LES AUTRES JOUEURS
- NETTOYER AVEC ESSUIS TOUT ET DESINFECTANT MA DEMI-TABLE, MES BALLEES ET HAUT DES SEPARATION A LA FIN DU MATCH

ANNEXE III

ATTESTATION DE RECONNAISSANCE DU REGLEMENT COVID SRTT

SRTT
Complexe de Lokournan
29290 Saint Renan

Objet : acceptation du protocole sanitaire COVID 19

Je soussigné,

- Confirme avoir pris connaissance du protocole pour la reprise du tennis de table
- Accepte ces conditions
- Mets tout en œuvre pour le respect de ces règles
- Être conscient que la non-acceptation et le refus de la mise en application de ces règles entrainera une exclusion immédiate de la salle !

Fait le.....là..... . Signature :

ANNEXE IV
Nouveau règlement intérieur lié au COVID 19 :

Pour tout le monde :

- Toute personne présentant des symptômes (température, difficultés respiratoires ou autres) ne seront pas admises à la salle ;
- Les entraînements se feront sur réservation sur le site srtt.web-tt.fr (2 entraînements max par semaine afin de permettre à tout le monde de pouvoir venir. Nous rajouterons des créneaux horaires, à savoir le mardi et jeudi soir) ;
- 10 joueurs max à la même séance ;
- Obligation d'utiliser une solution hydro alcoolique à l'entrée et la sortie de la salle ;
- Les vestiaires et douches seront, et resteront fermés ;
- Désinfection des toilettes après chaque passage (lingettes à disposition) ;
- Pas de double !
- Pas de changement de côté !
- Chaque joueur jouera avec sa couleur de balle définie au début de l'entraînement ;
- Interdiction de souffler sur la balle ;
- Interdiction de s'essuyer les mains sur la table ;
- Pas d'accolade ni de serrage de main en fin de rencontre ;
- L'entrée de la salle se fera comme d'habitude, la sortie par une l'issue de secours ;
- La désinfection de la table, de l'aire de jeu ainsi que les hauts des séparations, se fera après chaque rencontre ou après chaque changement de partenaire d'entraînement (essui tout et désinfectant dans chaque aire de jeu)
- Je garde une distance de 2 mètres avec quiconque dans la salle jusqu'à la sortie.
- Toute personne accompagnante devra rester en dehors de la salle.

Dirigeants :

- La présence d'un responsable COVID de séance sera **OBLIGATOIRE** à chaque séance d'entraînement !
- Il sera chargé du respect des règles sanitaires en vigueur énoncées ci-dessus ;
- Devra impérativement exclure de la salle toute personne ne se soumettant à ces règles !
- Devra informer rapidement le président ou référent COVID en cas de problème ;
- J'ai rendu signée la déclaration de l'acceptation du protocole sanitaire lié au COVID 19

Joueurs :

- J'ai rendu signée la déclaration de l'acceptation du protocole sanitaire lié au COVID19 (sans quoi je ne pourrais pas accéder à la salle) ;
- Je réserve un créneau horaire sur le site srtt.web-tt.fr (2 max par semaine) ;
- J'arrive à la salle en tenue ;
- J'utilise la solution hydro alcoolique située à l'entrée de la salle ;
- Je viens avec mon propre matériel (raquette, balle, eau, serviette) ;
- J'utilise mes propres balles marquées avec mes initiales ;
- Je peux utiliser des balles blanches et mon partenaire des balles orange. Je ne touche que mes balles !!!!!!!!!!!
- Je respecte les règles générales énoncée ci-dessus ;
- Je ne sers pas la main de mon adversaire après une rencontre ou l'entraînement ;
- Avant de partir je ramasse et nettoies mes balles ;
- Je participe à la désinfection de la salle si nécessaire ;
- J'aide le club et ses dirigeants pour faire respecter ce protocole sanitaire.

D'avance merci de bien vouloir respecter ces règles !

Gilles Padeloup

ANNEXE V



COVID-19 | "AU PING, JE ME PROTÈGE ET JE PROTÈGE LES AUTRES"

LES CLUBS



Désignez un responsable Covid-19 pour accueillir et vérifier le respect des **consignes sanitaires** pendant les séances.



Installez la salle en **limitant la manipulation** du matériel (tables, filets, séparations...) à 1 ou 2 personnes.



Prévoyez au **minimum 3 mètres** (longueur et largeur) entre chaque table. Vous pouvez utiliser des séparations.



Fermez les vestiaires, les douches et le club house de votre club. Organisez l'accès aux toilettes.



Nettoyez le dessus des tables et des séparations au montage, entre chaque créneau et lors du démontage de la salle.



Prévoyez un système de **réservation** de créneaux et limitez le nombre de joueurs lors de chaque séance (2 joueurs maximum par table).

AVANT DE JOUER



Seuls les pongistes inscrits à la séance accèdent à la salle de Ping. **Les accompagnateurs ne doivent pas rentrer dans la salle.**



Chaque joueur arrive **directement en tenue de sport** à l'entraînement et avec son **propre matériel** (raquette, balles si possible, serviette, bouteille d'eau, gel hydroalcoolique...), nettoyé avant et après la séance.



Il est préférable de déposer ses **affaires dans un endroit isolé** et de ne pas les déplacer jusqu'à la fin de la séance.



Tous les joueurs se **nettoient les mains** en arrivant dans la salle.

PENDANT LA SEANCE



Les changements de tables et d'adversaires sont **limités pendant la séance** et les changements de côtés ne sont **pas autorisés**.



Il est recommandé **1 à 2 balles maximum** par personne. Les balles (personnelles ou distribuées par le club) doivent être personnalisées. **Le joueur ne peut toucher que ses propres balles.**



Les joueurs ne doivent pas **s'essuyer les mains sur la table** ni toucher le matériel du club.



L'utilisation du **petit matériel** (bassines, cerceaux, plots...) est **déconseillée**.



La poignée de main à la fin de la partie n'est pas autorisée. Elle pourra être remplacée par un signe avec la raquette.

CONSEIL
Mettre à disposition de tous un moyen pour se nettoyer les mains (savon, gel hydroalcoolique...).
Porter un masque en dehors des temps de pratique.
Nettoyer ses mains régulièrement.

En plus des gestes barrières généraux (pas de poignées de main ni d'embrassades, distance physique, toux dans son coude...), voici les consignes sanitaires à respecter pour une reprise du Ping en toute sécurité. Ces consignes s'ajoutent à celles du gouvernement et du Ministère des Sports (au 6 mai 2020). Ces consignes sont applicables sous réserve des modalités de déconfinement préfectorales et locales.